



Vaudreuil-Dorion

AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1623-07 ET 1738

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1623-07 intitulé :

Règlement aux fins d'ajouter certains types de végétation et de modifier des dispositions pour faciliter l'application du Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable n° 1623

ET QUE le règlement n° 1738 intitulé :

Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 avril 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4^e) jour du mois d'avril deux mille dix-sept (2017).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca